

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE NOYAREY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380281200015

POSTE COMPTABLE : SGC DE FONTAINE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	32
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38281	COMMUNE DE NOYAREY BUDGET COMMUNAL	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 292
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	7
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Grenoble Alpes Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 439 433,00	2 539 988,00	1 061,08	895,39

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	950,26	638,00
2	Produit des impositions directes/population	579,41	376,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 085,82	810,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	921,43	251,00
5	Encours de dette/population	974,75	612,00
6	DGF/population	70,03	140,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,01 %	52,40 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,11 %	87,20 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	84,86 %	31,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	89,77 %	75,50 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 488 700,00	2 488 700,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 488 700,00	2 488 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 027 686,84	2 019 304,38
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	476 913,16	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 485 295,62
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 504 600,00	2 504 600,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 993 300,00	4 993 300,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	812 303,00	0,00	837 800,00	837 800,00	837 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	987 502,00	0,00	1 023 900,00	1 023 900,00	1 023 900,00
014	Atténuations de produits	28 120,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	293 710,00	0,00	236 800,00	236 800,00	236 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 121 635,00	0,00	2 118 500,00	2 118 500,00	2 118 500,00
66	Charges financières	51 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 172 935,00	0,00	2 178 000,00	2 178 000,00	2 178 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	273 255,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	31 513,00	0,00	35 700,00	35 700,00	35 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		304 768,00	0,00	310 700,00	310 700,00	310 700,00
TOTAL		2 477 703,00	0,00	2 488 700,00	2 488 700,00	2 488 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 488 700,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	38 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	118 300,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
73	Impôts et taxes	1 832 800,00	0,00	1 834 700,00	1 834 700,00	1 834 700,00
74	Dotations et participations	276 853,00	0,00	387 500,00	387 500,00	387 500,00
75	Autres produits de gestion courante	30 750,00	0,00	55 500,00	55 500,00	55 500,00
Total des recettes de gestion courante		2 296 703,00	0,00	2 441 700,00	2 441 700,00	2 441 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 340 703,00	0,00	2 488 700,00	2 488 700,00	2 488 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 340 703,00	0,00	2 488 700,00	2 488 700,00	2 488 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 488 700,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	310 700,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	104 958,20	19 375,60	209 400,00	209 400,00	228 775,60
204	Subventions d'équipement versées	151 000,00	100 677,39	57 000,00	57 000,00	157 677,39
21	Immobilisations corporelles	301 476,72	168 407,97	1 173 286,84	1 173 286,84	1 341 694,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	168 320,00	157 400,00	353 000,00	353 000,00	510 400,00
	Total des opérations d'équipement	21 232,20	31 052,20	0,00	0,00	31 052,20
	Total des dépenses d'équipement	746 987,12	476 913,16	1 792 686,84	1 792 686,84	2 269 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 268 882,00	0,00	214 000,00	214 000,00	214 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 295 882,00	0,00	214 000,00	214 000,00	214 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 042 869,12	476 913,16	2 006 686,84	2 006 686,84	2 483 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL	2 042 869,12	476 913,16	2 027 686,84	2 027 686,84	2 504 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 504 600,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	144 400,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	781 710,00	0,00	820 000,00	820 000,00	820 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	926 110,00	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00	1 085 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	23 775,67	0,00	18 773,59	18 773,59	18 773,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	986 417,33	0,00	625 830,79	625 830,79	625 830,79
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 010 193,00	0,00	644 604,38	644 604,38	644 604,38
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 936 303,00	0,00	1 729 604,38	1 729 604,38	1 729 604,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	273 255,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	31 513,00	0,00	14 700,00	14 700,00	14 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	304 768,00		289 700,00	289 700,00	289 700,00
	TOTAL	2 241 071,00	0,00	2 019 304,38	2 019 304,38	2 019 304,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	485 295,62
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 504 600,00
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	268 700,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	837 800,00		837 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 023 900,00		1 023 900,00
014	Atténuations de produits	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	236 800,00		236 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	59 000,00	0,00	59 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	35 700,00	35 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		275 000,00	275 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 178 000,00	310 700,00	2 488 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 488 700,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	214 000,00	0,00	214 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	31 052,20		31 052,20
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	228 775,60	0,00	228 775,60
204	Subventions d'équipement versées	157 677,39	0,00	157 677,39
21	Immobilisations corporelles (6)	1 341 694,81	0,00	1 341 694,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	510 400,00	0,00	510 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		21 000,00	21 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 483 600,00	21 000,00	2 504 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 504 600,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	149 000,00		149 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 834 700,00		1 834 700,00
74	Dotations et participations	387 500,00		387 500,00
75	Autres produits de gestion courante	55 500,00	0,00	55 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	47 000,00	0,00	47 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 488 700,00	0,00	2 488 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 488 700,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 773,59	0,00	18 773,59
13	Subventions d'investissement	265 000,00	0,00	265 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	820 000,00	0,00	820 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 700,00	14 700,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		275 000,00	275 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 103 773,59	289 700,00	1 393 473,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	485 295,62
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	625 830,79
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 504 600,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	812 303,00	837 800,00	837 800,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	62 000,00	62 000,00
60611	Eau et assainissement	9 500,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	110 000,00	119 500,00	119 500,00
60621	Combustibles	42 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	6 500,00	6 500,00	6 500,00
60623	Alimentation	1 303,00	5 500,00	5 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	8 500,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 850,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	135 000,00	171 000,00	171 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 000,00	3 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	13 000,00	13 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	4 400,00	4 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6161	Multirisques	50 000,00	52 000,00	52 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	16 000,00	16 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 500,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 000,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	800,00	800,00
6257	Réceptions	4 000,00	31 000,00	31 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	45 000,00	70 000,00	70 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6358	Autres droits	0,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	987 502,00	1 023 900,00	1 023 900,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	22 000,00	22 000,00
6331	Versement mobilité	10 700,00	12 000,00	12 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 600,00	11 000,00	11 000,00
6411	Personnel titulaire	506 000,00	460 000,00	460 000,00
6413	Personnel non titulaire	180 000,00	224 000,00	224 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 500,00	8 700,00	8 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 000,00	134 000,00	134 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 000,00	131 000,00	131 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 100,00	9 000,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	27 300,00	600,00	600,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	102,00	200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 200,00	3 900,00	3 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 800,00	4 000,00	4 000,00
6488	Autres charges	3 600,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	28 120,00	20 000,00	20 000,00
739211	Attributions de compensation	12 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	16 120,00	20 000,00	20 000,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	293 710,00	236 800,00	236 800,00
6531	Indemnités	69 500,00	70 000,00	70 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	4 800,00	4 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 400,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	13 310,00	5 000,00	5 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	15 000,00	15 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	71 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	117 000,00	140 000,00	140 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 121 635,00	2 118 500,00	2 118 500,00
66	Charges financières (b)	51 000,00	59 000,00	59 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	57 000,00	57 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 172 935,00	2 178 000,00	2 178 000,00
023	Virement à la section d'investissement	273 255,00	275 000,00	275 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	31 513,00	35 700,00	35 700,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	31 513,00	35 700,00	35 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		304 768,00	310 700,00	310 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		304 768,00	310 700,00	310 700,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 477 703,00	2 488 700,00	2 488 700,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 488 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-2 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	38 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	38 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	118 300,00	149 000,00	149 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 000,00	6 000,00	6 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 300,00	140 000,00	140 000,00
73	Impôts et taxes	1 832 800,00	1 834 700,00	1 834 700,00
73111	Impôts directs locaux	1 380 000,00	1 328 000,00	1 328 000,00
73211	Attribution de compensation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	136 000,00	136 000,00	136 000,00
73221	FNGIR	700,00	700,00	700,00
73224	Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	60 000,00	80 000,00	80 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	165 000,00	170 000,00	170 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	40 900,00	70 000,00	70 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	200,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	276 853,00	387 500,00	387 500,00
7411	Dotations forfaitaire	100 000,00	90 000,00	90 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	70 047,00	70 500,00	70 500,00
744	FCTVA	7 400,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	65 000,00	55 000,00	55 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 889,00	170 000,00	170 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 000,00	2 000,00	2 000,00
748388	Autres	2 017,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 750,00	55 500,00	55 500,00
752	Revenus des immeubles	23 000,00	48 000,00	48 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	7 400,00	7 500,00	7 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	350,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 296 703,00	2 441 700,00	2 441 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	44 000,00	47 000,00	47 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	44 000,00	45 000,00	45 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 340 703,00	2 488 700,00	2 488 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 340 703,00	2 488 700,00	2 488 700,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 488 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	104 958,20	209 400,00	209 400,00
2031	Frais d'études	87 458,20	209 400,00	209 400,00
2051	Concessions, droits similaires	17 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	151 000,00	57 000,00	57 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	151 000,00	57 000,00	57 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	301 476,72	1 173 286,84	1 173 286,84
2115	Terrains bâtis	0,00	882 086,84	882 086,84
2116	Cimetières	0,00	30 000,00	30 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 999,72	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	110 000,00	32 200,00	32 200,00
21311	Hôtel de ville	1 200,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	21 500,00	8 500,00	8 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	11 500,00	11 500,00
2152	Installations de voirie	40 000,00	10 000,00	10 000,00
21534	Réseaux d'électrification	35 256,81	34 000,00	34 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 000,00	13 500,00	13 500,00
2181	Installat° générales, agencements	33 140,00	36 000,00	36 000,00
2182	Matériel de transport	18 000,00	46 000,00	46 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 486,00	26 000,00	26 000,00
2184	Mobilier	0,00	2 500,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 894,19	41 000,00	41 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	168 320,00	353 000,00	353 000,00
2313	Constructions	168 320,00	353 000,00	353 000,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	0,00	0,00	0,00
270	Opération d'équipement n° 270 (5)	21 232,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		746 987,12	1 792 686,84	1 792 686,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	27 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 268 882,00	214 000,00	214 000,00
1641	Emprunts en euros	1 268 882,00	214 000,00	214 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 295 882,00	214 000,00	214 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 042 869,12	2 006 686,84	2 006 686,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	21 000,00	21 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	21 000,00	21 000,00
28031	Frais d'études	0,00	1 000,00	1 000,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	20 000,00	20 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 042 869,12	2 027 686,84	2 027 686,84

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	476 913,16
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 504 600,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	144 400,00	265 000,00	265 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	144 400,00	265 000,00	265 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	781 710,00	820 000,00	820 000,00
1641	Emprunts en euros	781 710,00	820 000,00	820 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		926 110,00	1 085 000,00	1 085 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 010 193,00	644 604,38	644 604,38
10222	FCTVA	23 775,67	18 773,59	18 773,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	986 417,33	625 830,79	625 830,79
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 010 193,00	644 604,38	644 604,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 936 303,00	1 729 604,38	1 729 604,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	273 255,00	275 000,00	275 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	31 513,00	14 700,00	14 700,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	2 700,00	2 700,00
28031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	371,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	433,00	500,00	500,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	0,00	400,00	400,00
28046	Attributions compensation investissement	25 709,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	3 300,00	3 300,00
28138	Autres constructions	0,00	7 600,00	7 600,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	200,00	200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		304 768,00	289 700,00	289 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		304 768,00	289 700,00	289 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 241 071,00	2 019 304,38	2 019 304,38

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	485 295,62
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 504 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : Constr chaufferie bois + SP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 103 268,57	a 9 820,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 292,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	27 647,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	645,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 791,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 454,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 160,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	177,01	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 048 184,83	9 820,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 048 184,83	9 820,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 820,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 270 (1)
LIBELLE : Crèche

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 564,48	a 21 232,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 849,10	21 232,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 849,10	21 232,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 715,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	5 715,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 232,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 363 563,64									
1641 Emprunts en euros (total)					3 363 563,64									
3186468	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2022	31/01/2022	31/01/2022	308 263,64	F		4,910	0,000		T	P	O	A-1
3260230	CAISSE D'EPARGNE				1 100 000,00	X		4,150	0,000		T	P	O	A-1
3261828	CAISSE D'EPARGNE				270 000,00	F		4,570	0,000		T	P	O	A-1
A0114126	CAISSE D'EPARGNE	23/06/2014	25/10/2014	25/01/2015	350 000,00	F		4,500	0,000		T	P	O	A-1
AMC 2000728506	CAISSE D'EPARGNE				785 300,00	F		3,090	0,000		T	P	O	A-1
	CAISSE D'EPARGNE				550 000,00	X		4,360	0,000		T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 363 563,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 159 860,01					212 721,44	56 345,32	0,00	6 631,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 159 860,01					212 721,44	56 345,32	0,00	6 631,08
3186468		0,00	A-1	0,00	16,00	F		4,910	13 029,03	14 898,29	0,00	2 456,27
3260230		0,00	A-1	365 016,83	4,00	X		4,150	67 102,98	14 112,90	0,00	1 236,34
3261828		0,00	A-1	107 926,49	5,00	F		4,570	16 007,84	4 724,47	0,00	429,40
A0114126		0,00	A-1	38 943,12	1,00	F		4,500	30 979,26	1 251,19	0,00	67,16
AMC 2000728506		0,00	A-1	463 520,33	8,00	F		3,090	51 893,20	13 725,32	0,00	2 331,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		184 453,24	5,00	X		4,360	33 709,13	7 633,15	0,00	110,04
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 159 860,01					212 721,44	56 345,32	0,00	6 631,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
A2.3**

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 159 860,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes EPFL	2 686 219,00	893 000,00	1 793 219,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE CCAS	Association	15 000,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE PLAISIR DE LIRE	Association	2 900,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE NOYAREY FOOTBALL CLUB	Association	3 150,00
6574		SUBV EXCEPTIONNELLE FONCTIONNEMENT	DE NOYAREY FOOTBALL CLUB	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE HOCKEY CLUB VEUREY NOYAREY	Association	750,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE DANSE CORPS ET GRAPHIE SASSENAGE	Association	1 200,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE SCRABBLE CLUB NUCERETAINE	Association	300,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE LES JARDINS DE L EYRARD	Association	1 200,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE LA COCCINELLE ET LE MURIER	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE TENNIS CLUB NOYAREY VEUREY	Association	2 900,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE SOU DES ECOLES	Association	5 000,00
6574		SUBV EXCEPTIONNELLE FONCTIONNEMENT	DE SOU DES ECOLES	Association	550,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE INTERLUDE ET CIE	Association	500,00
6574		SUBV EXCEPTIONNELLE FONCTIONNEMENT	DE INTERLUDE ET CIE	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE EMOTHEA	Association	300,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ANVB	Association	850,00
6574		SUBV EXCEPTIONNELLE FONCTIONNEMENT	DE ANVB	Association	150,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VN	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ECOLE DE MUSIQUE NV	Association	6 900,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE CIE INFUSION	Association	1 955,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE NOYAREY AVENTURE	Association	600,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE NUXERETE FUTSAL 38	Association	7 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE APJNV	Association	30 571,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE AMICALE CLUB DES ANCIENS	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE DON DE SANG BENEVOLE NV	Association	600,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE RANDONNEES PEDESTRES NOYAREY	Association	150,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE KASSUMAY	Association	500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE NOYAREY FIGURINES MAQUETTES 38	Association	900,00
6574		SUBV EXCEPTIONNELLE FONCTIONNEMENT	DE NOYAREY FIGURINES MAQUETTES 38	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE DDEN	Association	100,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE MAISON DES PTITS BOUTS CRECHE	Association	38 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOP SCOLAIRE ECM	Association	1 065,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOP SCOLAIRE ECP	Association	1 635,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE LES PARPARLOTTES	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,50	0,80	6,30	2,80	2,50	5,30
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,80	1,80	0,80	0,00	0,80
Agent d'accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,50	0,00	1,50	0,00	0,00	0,00
Chargé de communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,80	8,80	8,30	0,00	8,30
Adjoint technique	C	2,00	0,80	2,80	2,30	0,00	2,30
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,43	0,43	0,43	0,00	0,43
Educateur APS principal 1° cl.	B	0,00	0,43	0,43	0,43	0,00	0,43
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	2,32	0,00	2,32
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,32	0,00	0,32
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE NOYAREY - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,50	2,03	22,53	16,85	2,50	19,35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'accueil	C	ADM	343	0,00	A 3-1	CDD CDD
Chargé de communication	A	ADM	592	0,00	A 3-2	CDD CDD
Directeur Général des Services	A	ADM	640	0,00	A 3-2	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique polyvalent	C	TECH	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Adjoint technique polyvalent	C	TECH	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Animateur Périscolaire	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Animateur Périscolaire	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Animateur Périscolaire	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Animateur Périscolaire	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Animateur Périscolaire	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
Animateur Périscolaire	C	ANIM	343	0,00	A 3-a	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE VALIDATION COMITE TECHNIQUE

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	DELIBERATION	EMPLOI PERMANENT TC	EMPLOI PERMANENT TNC	TOTAL	TITULAIRES	NON TITULAIRE	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché	A	2012/041		0,5	0,5		0,5	0,5
Attaché	A	2020/065	1		1		1	1
Rédacteur	B	2013/022	1		1			0
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2018/009		0,8	0,8	0,8		0,8
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2008/077	1		1			0
Adjoint administratif	C	2018/009	1		1			0
Adjoint administratif	C	2016/044	1		1	1		1
Adjoint administratif	C	2009/028	1		1	1		1
TOTAL					7,3	TOTAL		4,3
FILIERE TECHNIQUE								
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2019/068	1		1	1		1
Agent de maitrise principal	C	2017/037	1		1	1		1
Adjoint technique	C	2012/025	1		1		1	1
Adjoint technique	C	2010/077	1		1	1		1
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2018/009	1		1	1		1
Adjoint technique	C	2006/031		0,8	0,8	0,8		0,8
Adjoint technique Ppal de 1ère classe	C	2019/019	1		1	1		1
Adjoint technique	C	2006/042			1	0,5		0,5
Adjoint rechnique Ppal de 2ème classe	C	2010/077	1		1	1		1
Adjoint rechnique Ppal de 2ème classe	C	2015/046	1		1	1		1
TOTAL					9,8	TOTAL		9,3
FILIERE MEDICO SOCIALE								
ATSEM Ppal de 1ère classe	C	2017/037	1		1	1		1
ATSEM Ppal de 1ère classe	C	2019/019	1		1	1		1
TOTAL					2	TOTAL		2
FILIERE ANIMATION								
Animateur	B	2017/037	1		1	1		1
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C	2019/019	1		1	1		1
Adjoint d'animation	C	2019/047		0,52	0,52		0,52	0,52
Adjoint d'animation	C	2016/028		0,49	0,49		0,49	0,49
Adjoint d'animation	C	2016/028		0,49	0,49		0,49	0,49
Adjoint d'animation	C	2016/028		0,32	0,32		0,32	0,32
Adjoint d'animation	C	2016/028		0,13	0,13		0,13	0,13
Adjoint d'animation	C	2015/02		1	1	1		1
TOTAL					4,95	TOTAL		4,95
FILIERE SPORTIVE								
Educateur des APS Ppal de 1ère classe	B	2014/012	0,43		0,43	0,43		0,43
TOTAL					0,43	TOTAL		0,43
FILIERE POLICE								
Brigadier chef principal	C	2012/057	1		1			0
Gardien brigadier	C	2018/009	1		1	1		1
TOTAL					2	TOTAL		1
TOTAL					26,48	TOTAL		21,98

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Noyarey, le 28/03/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Noyarey, le 28/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERTHIER Christian	
CARBONARI Aldo	
COMMERE Patrick	
COUDERT Stéphane	
CURTET Sandrine	
CUTAJAR Sophie	
FEY Gérard	
GOIX Nathalie	
GROS COISSY Marie-José	
GUILLAUMIN Bénédicte	
HAIRABEDIAN Jacques	
JANIN QUERCIA Nelly	
MOUTIN Sandrine	
PENNISI Alfio	
PERRIN Didier	
PONTHIEUX Annie	
PORTIER Kévin	
RIBEIRO Prazeres	
SALLAZ-DAMAZ Yoann	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Noyarey, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.